



Dégradation sol ,mur maison suite travaux

Par **nelly50220**, le **22/12/2015** à **08:22**

bonjour

svp suite a des dégradations de plusieurs taches hydraulique sur notre enrobé a chaud rouge récent de 4 ans par un artisan , signalé aussitôt vu !

quel recours ,quel moyen et obligation

peut on mettre en attente les acomptes demandés en amont par le concepteur du projet (extension)

nous avons souscris un prêt immobilier différé à notre banque

déblocage des acomptes a l'avancé de l'extension

nous avons demandé un devis pour la réparation

nous voulons être sûr de ne rester au final

à charge de toutes ces réparations

car l'enrobé sera refait que cet été par l'entreprise l'ayant fait a l'origine

merci

crdlmt